

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité,


QUE:

Le Conseil de la ville tiendra une séance extraordinaire qui aura lieu le 3 juillet 2018 à 20h00.

Toute personne intéressée, peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra au sous-sol de l'Hôtel de ville, au 965 boul. Bona-Dussault.

- 1-) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-) Dépôt du projet de règlement #326-00-2018 décrétant les règles relatives à la circulation des véhicules hors route sur certains chemins située sur le territoire de la ville de Saint-Marc-des-Carières
- 3-) Résultats : appel d'offres : agrandissement et modifications intérieures au centre communautaire et culturel
- 4-) Période de questions
- 5-) Levée de la séance

DONNÉ à Saint-Marc-des-Carières, ce 28^e jour de juin 2018.


Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés.